

Chambre des communes

39^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débutant le 16 octobre 2007

Interventions de la députée de Saint-Hyacinthe – Bagot,
Ève-Mary Thאי Thi Lac

Période de déclarations de députés
(Saint-Hyacinthe—Bagot), le 15 octobre 2007

Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):

Monsieur le Président,

Le 17 septembre dernier, les électeurs et électrices de Saint-Hyacinthe – Bagot m’ont fait confiance pour les représenter comme députée du Bloc Québécois à la chambre de communes. Je tiens à les remercier et leur exprimer ma très grande fierté d’avoir été choisie pour faire valoir leurs aspirations et défendre leurs intérêts, de même que ceux de tous les québécois et québécoises.

Je sais que mes compatriotes sont en droit d’exiger de leurs élu(e)s qu’ils se montrent en tous temps dignes d’une telle responsabilité et efficaces dans leurs actions. En ce sens, je suis heureuse de faire partie de l’excellente équipe de députés du Bloc Québécois, avec M. Gilles Duceppe à sa tête.

Je désire aussi exprimer toute ma gratitude aux bénévoles qui ont travaillé sans relâche à mon élection pendant ces belles journées d’été. Enfin, qu’il me soit permis de rendre hommage à mon prédécesseur dans Saint-Hyacinthe – Bagot, M. Yvan Loubier, avec qui j’ai travaillé pendant 12 ans et qui m’a laissé un comté où les gens sont fiers du travail de leur député et de son équipe.

Merci, monsieur le Président.